



## 2018 Contributions des Verts – Tribune politique - Vivre la Ville

Dubitatifs malgré des pistes intéressantes - Nicolas de Pury	No 1, 17.01.18	1
Le « littering », la pointe de l'iceberg - Edouard Jeanloz	No 4, 07.02.18	2
Une ville qui vit et qui respire - Jacqueline Oggier Dudan	No 6, 21.02.18	2
Vigilance sur les projets routiers - Stéphane Studer	No 8, 14.03.18	3
Meilleure qualité de vie et plus de sécurité - Jacqueline Oggier Dudan	No 15, 23.05.2018	4
Meilleur suivi des entités parapubliques - Charlotte Opal	No 17, 06.06.18	5
Charlotte for president - Johanna Lott Fischer	No 21, 04.07.2018	6
Deux élues Vertes à la tête des autorités	No 21, 4.7.18	6
Christine Gaillard présidente de la Ville	No 21, 04.07.18	9
Favoriser des choix éthiques et durables - Charlotte Opal	No 23, 29.08.18	10
Un passage au bio bon pour l'image - Nicolas de Pury	No 31 - 29.10.18	10
Une ville à 30 km/h ! Jacqueline Oggier Dudan	No 33, 14.11.2018	11
Belles fêtes à toutes et tous ! - Jacqueline Oggier Dudan	No 35, 12.12.2018	11

### Dubitatifs malgré des pistes intéressantes - Nicolas de Pury No 1, 17.01.18

**« Une partie des formules utilisées pour décrire “ Neuchâtel en cinq tableaux “ s'apparente plus à une sorte de menu-surprise d'un bon restaurant qu'à un vrai programme politique. »**

Le rapport du Conseil communal, débattu lundi soir, concernant le programme politique et la planification des dépenses 2018-2021 laisse le groupe PopVertSol dubitatif. Si nous pouvons saluer certaines mesures prises ou qui le seront, d'autres sont très insatisfaisantes à nos yeux. Ceci sans parler des propos et des termes parfois délirants utilisés dans ce rapport allant jusqu'à l'incompréhension d'une partie d'entre nous. On peut déclamer par exemple que Neuchâtel est une ville « fantastique » à chaque coin de rue, cela ne suffit de loin pas à ce que nos concitoyens puissent s'identifier un jour à de tels propos, aussi généreux et positifs soient-ils ! Nous saluons le fait que le Conseil communal ait fait appel à l'IMVTHEG Arc pour une analyse scientifique et des propositions de développement stratégiques pour la Ville. Ce rapport très intéressant propose des pistes de développement étayées que le Conseil communal n'a repris que partiellement. PopVertSol reste critique sur une partie des formules utilisées pour décrire « Neuchâtel en cinq tableaux » qui s'apparente plus à une sorte de menu surprise d'un bon restaurant qu'à un vrai programme politique. Il y a un problème de méthodologie, de hiérarchisation des réflexions et propositions. Dommage ! Par contre, et pour finir sur une note positive, nous tenons à souligner la volonté et les efforts de l'exécutif de poursuivre des investissements importants et nécessaires pour notre avenir, surtout à l'heure où le Canton offre une image catastrophique avec son fonctionnement sans budget et ses reports de charge sur les communes. Cela a et continuera d'avoir un impact financier négatif, tant pour le fonctionnement des entités communales que sur l'emploi.

## **Le « littering », la pointe de l'iceberg - Edouard Jeanloz No 4, 07.02.18**

**Les groupes politiques ont été interpellés dernièrement par un citoyen soucieux de la propreté de notre ville. Les détritiques visibles dans notre espace urbain ne sont que la pointe de l'iceberg.**

L'interpellant mentionne la recrudescence de l'abandon de déchets sur la voie publique, appelé « littering », depuis l'introduction de la taxe au sac en 2012. A notre avis, ce terme n'est pas le bon puisqu'il définit les déchets jetés volontairement sur le sol et non pas dans les poubelles publiques. Il faut bien séparer les deux objets. Concernant le débordement de nos poubelles publiques il s'agit de deux faits : D'abord, de l'augmentation constante du volume de déchets global, corollaire de notre société d'hyperconsommation. En Suisse, chaque habitant produit plus de 730 kg de déchets chaque année. La quantité totale de déchets urbains a triplé depuis 1970. Nous sommes le deuxième pays en Europe après le Danemark ! Ensuite, du manque de civisme ou de conscience écologique de certains habitants qui refusent le principe de la taxe au sac et qui sans gêne se débarrassent de leurs déchets domestiques dans les poubelles publiques. Sans compter les personnes pour qui la taxe au sac représente un coût prohibitif. Concernant l'augmentation du volume global des déchets, le groupe PopVertSol a déposé une motion le 2 septembre 2013 pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets de notre Ville, qui demande la mise à disposition pour les clients des commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente. Le classement de cette motion était à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 4 septembre 2017, notre Conseil communal pensant qu'il en faisait assez. Pas assez au goût de notre groupe et du groupe socialiste qui ont ensemble refusé le classement. Les mini-déchetteries qui nous sont proposées dans les grandes surfaces sont un minimum et nous pensons que la Ville, avec cet article de loi, pourrait exiger plus des commerces et spécialement des grandes enseignes. Le consommateur n'a guère le choix que de ramener un maximum d'emballages dans son cabas. D'autres enseignes font le service minimum et nous souhaiterions que les enquêtes menées tous les 5 ans par la Ville fassent évoluer cette situation. Le but recherché est que le distributeur fasse pression sur ses fournisseurs pour des conditionnements plus légers et qu'il développe la vente en vrac afin de faire diminuer la production globale de déchets. Concernant le « littering » proprement dit, le problème est multiple. Nous souhaitons que le Conseil communal mette sur pied une véritable task force citoyenne pour éradiquer ce fléau. Une liste de propositions comme l'interdiction de la publicité commerciale sur les murs de notre ville, une verbalisation des contrevenants par des agents de sécurité, une sensibilisation renforcée lors de manifestations ainsi que l'usage obligatoire de verres ou de vaisselle consignés pendant la Fête des Vendanges ou par les vendeurs de fastfood, l'encouragement auprès des ménages, par la Commune à tendre vers une société sans déchets (projet en cours à Val de Travers), etc. pourraient être discutées. Notre groupe reviendra avec une interpellation allant dans ce sens.

## **Une ville qui vit et qui respire - Jacqueline Oggier Dudan No 6, 21.02.18**

**« Nous souhaitons aussi que chaque quartier dispose d'un cœur sans voitures où les résidents puissent se rencontrer, se prélasser ou organiser des fêtes. »**

A chaque discussion autour d'un projet urbanistique, la même question revient : celle des places de parking. Y en aurait-il suffisamment ? Les places supprimées seront-elles remplacées ? Où vont se garer les gens venant de l'extérieur ? Etc. etc. Et plus on s'approche du cœur de la ville, plus la question devient sensible. Maintenir des places de stationnement au plus près des commerces est le souhait de la population et indispensable à la survie des commerces, me répond-on. Vraiment ?! Allons voir les villes qui ont déjà franchi le pas, soit d'y limiter fortement l'accès en voiture. En tête Pontevedra, une ville espagnole de 80'000 habitants. Asphyxiée et paralysée par le trafic, son maire fraîchement élu a décidé à l'aube de l'an 2000 de la libérer des voitures pour permettre aux gens de respirer de nouveau. Dans une région, la Galice, où les villes ne prospèrent pas spécialement, Pontevedra a gagné 10'000 habitants depuis et les commerces du centre-ville ont vu augmenter leurs chiffres d'affaires. D'ailleurs, la zone piétonne ne cesse de s'agrandir d'année en année. Les effets positifs sont multiples. Encore davantage si le changement est

accompagné de réaménagements des espaces publics pensés par et pour les piétons. La transformation et la végétalisation de ces lieux en font des lieux de vie qui invitent à la flânerie, à la rencontre, à la discussion ou encore aux jeux pour les plus jeunes. Il est scientifiquement prouvé que la verdure est bénéfique au bien-être, en plus d'améliorer la qualité de l'air déjà fortement améliorée par la diminution drastique de la circulation. Dans notre société sédentaire, des villes favorisant les déplacements à pied contribuent doublement à la santé de leur population. À Pontevedra, cette dernière a montré sa gratitude et sa satisfaction en réélisant son maire pour la 4e fois déjà ! En 2018, ayons enfin l'audace nous aussi de transformer nos rues en espaces de vie ! Et ceci non seulement au centre-ville où nous attendons avec impatience la renaissance et un agrandissement de la zone piétonne pour son 40e anniversaire. Qu'elle cesse d'être traversée par le bus et encerclée de routes très fréquentées et de places de stationnement débordant de voitures. Nous souhaitons aussi que chaque quartier dispose d'un cœur sans voitures où les résidents puissent se rencontrer et se prélasser, organiser des fêtes ou encore des journées de trocs tout au long de l'année. Et où, grâce au calme retrouvé, les petits commerces pourront trouver un emplacement favorable à leur épanouissement pour le bonheur de toutes et tous. Les quelques timides occasions d'offrir à la population l'occasion de se réappropriier les rues ont déclenché l'enthousiasme de toute part. Les gens sont heureux de pouvoir se balader sans se préoccuper ni de voitures ni du bipbip des bus. Les commerçants et restaurateurs investissent l'espace public pour aller vers leur clientèle. La ville revit et respire !



*Dimitri Parratte, Hélène Dederix Silberstein, Nicolas de Pury, Stéphane Studer, Charlotte Opal François Chédel, Johanna Lott Fischer, Martha Zurita, Michel Favez, Jacqueline Oggier Dudan*

## **Vigilance sur les projets routiers - Stéphane Studer No 8, 14.03.18**

**« La mobilité douce et les bandes cyclables ne doivent pas être le parent pauvre du programme d'assainissement du domaine public »**

« Les routes, les canalisations, la problématique du bruit routier, l'intégration de tous les usagers de la route et leur type de mobilité sans oublier les aménagements pour les personnes à mobilité réduite sont un domaine complexe, onéreux et incontournable pour une collectivité publique. Le groupe PopVertSol reconnaît la nécessité et l'utilité d'effectuer l'ensemble des travaux planifiés pour la période 2018-2019. Au vu des montants octroyés, le groupe appelle le Conseil communal à la plus grande vigilance lors du suivi et du contrôle financier des chantiers. Au sujet de l'assainissement du bruit routier, le délai est fixé au 31 mars 2018. Il arrive donc à échéance d'ici moins de 20 jours. Nous

aimerions savoir où en est la Ville, a-t-elle réalisé un cadastre ? Va-t-elle pouvoir répondre à ses obligations légales ? Quel est le degré d'avancement de l'assainissement ? Quelles sont les mesures prévues ? Le groupe PopVertSol encourage la réfection des infrastructures d'adduction et d'évacuation des eaux. La mise en séparatif du réseau allège les Step et les conduites et favorise un retour des eaux pluviales dans le cycle hydrologique. Mais le groupe constate que toutes les mesures envisagées sont nécessaires en raison de notre mode de construction peu durable qui consomme énormément de territoire et imperméabilise d'immenses surfaces. Concernant la mobilité douce, le groupe veillera à ce que les travaux du programme d'entretien qui se trouve sur l'axe Sablon rue des Parcs ne restent pas une déclaration d'intention et intègrent effectivement les aménagements en faveur des cyclistes. La mobilité douce et les bandes cyclables ne doivent pas être le parent pauvre du programme d'assainissement du domaine public. Si le marquage n'est pas réalisé, le groupe PopVertSol se verra dans l'obligation de mener une action coup de poing à l'aide de pinceaux et de peinture jaune.

## **Meilleure qualité de vie et plus de sécurité - Jacqueline Oggier Dudan**

**No 15, 23.05.2018**

**« A Lausanne, les premières conclusions montrent que cette mesure est un vrai soulagement pour les habitants et ne dérange que peu les automobilistes. »**

Voici une nouvelle qui n'a pas échappé à notre groupe : fin mars 2018, le Tribunal fédéral a donné son feu vert aux zones 30 sur les grands axes routiers urbains, suite à une bataille juridique entre la Ville de Bâle et des associations. La Ville de Zürich, également motivée à généraliser les zones 30 afin de répondre aux exigences découlant de la législation fédérale sur le bruit, a aussi reçu le feu vert du Tribunal fédéral pour adapter une vingtaine de tronçons supplémentaires. A quand pour Neuchâtel ? Notre groupe PopVertSol vient de déposer une motion commune avec le groupe Vert'libéraux/ PDC demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'étendre la zone 30 km/h à toutes les routes communales. La limitation de la vitesse est, en effet, une mesure simple, efficace et peu coûteuse d'assainissement du bruit et aussi la plus durable. Passé 35 km/h, ce n'est plus le bruit du moteur, mais le bruit du frottement des pneus sur les chaussées qui pose problème. Même si la qualité des pneus a été améliorée ces dernières années pour réduire le bruit généré sur les routes, cet effet a été, en partie, annulé par l'évolution des véhicules qui pèsent de plus en plus lourd. Il reste la solution des revêtements anti-bruit, mais qui est coûteuse et également moins efficace que la limitation de la vitesse à 30 km/h. De plus, elle n'est pas écologique non plus puisque la durée de vie des revêtements anti-bruit est réduite par rapport à une chaussée ordinaire à cause de leur porosité. En ville de Lausanne, un projet pilote a, d'ailleurs, été mené sur deux routes bien fréquentées, l'avenue Vinet et l'avenue de Beaulieu, pour tester une limitation de la vitesse à 30 km/h entre 22h et 6h. Les premières conclusions montrent que cette mesure est un vrai soulagement pour les habitants et ne dérange que peu les automobilistes. Au-delà de réduire les nuisances sonores, la limitation à 30 km/h présente aussi l'avantage de mieux fluidifier le trafic. Vu l'étendue géographique relativement limitée de la ville de Neuchâtel, une généralisation de la zone 30 sur toutes les routes communales n'entraînerait que peu de désagréments pour les automobilistes, mais un grand bénéfice au niveau du bruit et de la sécurité pour tous les habitants. Ainsi, sur un trajet traversant le territoire communal de bout en bout, celui-ci serait prolongé de 5 minutes seulement. Notre motion a, de plus, l'ambition de rendre plus conviviaux les cœurs des quartiers puisqu'elle demande au Conseil communal d'étudier, en parallèle, la mise en place de nouvelles zones de rencontre dans les cœurs des quartiers, comprenant des petites zones piétonnes temporaires ou permanentes. Nous visons par cette motion une vraie amélioration de la qualité de vie des habitants. Ces espaces leur permettront de se réapproprier la rue pour s'y rencontrer et s'y prélasser, y organiser des fêtes ou encore des trocs tout au long de l'année. Cette nouvelle forme de vie de quartier sera également bénéfique aux petits commerces de quartier. Nous sommes donc convaincus que notre motion connaîtra l'accueil qu'elle mérite au sein des autres groupes politiques !

## Meilleur suivi des entités parapubliques - Charlotte Opal No 17, 06.06.18

**« Il est clair aujourd'hui que nous avons perdu de la visibilité et un certain contrôle sur ces associations et sociétés. »**

Le groupe PopVertSol remercie vivement le Conseil communal et l'administration de notre Ville pour leur excellent travail dans le cadre de comptes fort bien équilibrés, une réelle satisfaction pour nous. Nous sommes d'autant plus heureux de ces résultats que nous sommes bien conscients que le Conseil communal a été particulièrement occupé par la crise de la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat, et ce durant une bonne partie de l'année 2017. Ladite crise nous amène à porter notre attention sur toutes les autres entités parapubliques qui fournissent des services publics importants pour la cohésion de la Ville. A titre d'exemples, les homes et la fondation « l'Enfant c'est la vie » remplissent des tâches de services publics essentiels pour notre commune, mais le Conseil général n'est semble-t-il pas informé de façon régulière quant à leur fonctionnement et leur gestion. Nous sommes conscients que l'idée initiale derrière la création de ces entités était d'assurer qu'elles aient leur budget propre, et ainsi en quelque sorte de les protéger des aléas budgétaires. Toutefois, il est clair aujourd'hui que nous avons perdu de la visibilité et un certain contrôle sur ces associations et sociétés. La Commission financière a nommé un groupe de travail spécifique qui entame désormais un état des lieux de toutes les entités parapubliques et indépendantes où siègent des membres du Conseil communal ou Conseil général. C'est un travail important qui permettra de mieux comprendre les risques financiers que prend éventuellement notre Ville lors de sa participation dans telles organisations, mais aussi de mieux utiliser notre force politique et faire un suivi de ces activités essentielles au bon fonctionnement des services publics. Nous attendons avec impatience les résultats de l'étude pour mettre en place des systèmes qui permettront un suivi plus transparent de la santé financière de ces entités parapubliques.



*Hélène Dederix-Silberstein, Nicolas de Pury, Jacqueline Oggier Dudan, Martha Zurita,  
François Chedel, Dimitri Paratte  
Stéphane Studer, Johanna Lott Fischer, Charlotte Opal, Michel Favez, Edouard Jeanloz*

## Charlotte for president - Johanna Lott Fischer No 21, 04.07.2018

**« Peu encline aux jeux politiques et aux clivages gauche-droite, elle va essayer d’être une présidente de et pour toutes et tous. »**

C’est avec grande joie et aussi fierté que le groupe PVS et la section des Verts du Littoral ont invité les membres du Conseil général à fêter l’ascension d’une des leurs, Charlotte Opal, à la présidence du Conseil général. La Ville sera désormais, pour une année, entre deux mains vertes et féminines, car la présidence du Conseil communal est assurée par Christine Gaillard, également Verte. Ayant grandi dans les grandes villes américaines – enfance à Washington et premiers postes de travail à New York et à San Francisco, Charlotte Opal est arrivée à Neuchâtel en 2005 pour rejoindre son mari, installé à Neuchâtel. Economiste de formation, elle est spécialisée dans le commerce éthique, car elle a vu que l’économie influence notre vie dans tous les domaines et peut être un moteur beaucoup plus fort – et durable – pour le développement de nos sociétés que les programmes politiques. Sa devise est « Proposer des solutions locales pour le désordre global ». Charlotte Opal a été attiré par le système politique suisse qui favorise le consensus. Peu encline aux jeux politiques et aux clivages gauche-droite, elle va essayer d’être une présidente de et pour toutes et tous. Avec son charisme et son contact facile avec les autres, elle y arrivera certainement. Comme économiste, elle a une affinité pour les chiffres et va insister sur une politique de la Ville efficace, où l’avancement des projets peut être montré grâce à un système d’indicateurs inspirés par ceux du développement durable, couvrant les secteurs économiques, sociaux, environnementaux, culturels et de gouvernance. Mais surtout, elle souhaite amener plus de nature en ville, végétaliser les toits et les rues pour améliorer la qualité de l’air et la qualité de vie. A l’image du Conseil général comme ruche qui change périodiquement de reine fécondatrice, Charlotte a reçu comme cadeau un pot de miel du Jardin botanique et un panier rempli de produits issus du commerce équitable et bio, associé aux vœux qu’elle soit nourrie pendant son année de présidence par des débats fructueux.

## Deux élues Vertes à la tête des autorités No 21, 4.7.18

**Les deux nouvelles présidentes de la Ville de Neuchâtel accordent une importance toute particulière à l’écologie**

Christine Gaillard et Charlotte Opal président le Conseil communal, respectivement le Conseil général de la Ville pour l’année administrative 2018- 2019. Entre mobilité, agriculture bio et fusion de communes, les deux élues abordent quelques-uns des grands enjeux de la législature en cours. Regards croisés.



## **Deux femmes, deux Vertes à la tête des autorités de la Ville de Neuchâtel : une première ! Quel sentiment cela vous inspire ?**

*Christine Gaillard* : Si deux hommes de droite avaient été à notre place, on n'en parlerait même pas. Cela reflète tout simplement la volonté de la population. C'est juste normal ! Je le vois au sein de l'exécutif, maintenant que nous sommes trois femmes, nous poursuivons les objectifs politiques de manière pragmatique. Je tiens à souligner qu'avec Charlotte, nous sommes deux mères issues de l'immigration.

*Charlotte Opal* : La Suisse tend vers l'égalité de représentation homme-femme en politique. Si tu as la volonté de travailler, le pays est très ouvert. Il est possible de s'engager pour la vie locale même pour les personnes issues de l'immigration. Les Verts s'engagent pour une politique très pragmatique, basée sur la volonté de travailler de manière plus écologique, ce qui je crois répond à un souhait de la population.

## **La Ville de Neuchâtel soutient une politique de mobilité durable, orientée vers le transfert modal. Pensez-vous que les mesures proposées au niveau communal soient réellement efficaces pour convaincre les habitants de la ville d'abandonner leur voiture au profit du vélo ?**

*C.G.* : A l'évidence, tout le monde ne peut pas utiliser son vélo en toute circonstance. Il existe en ville de Neuchâtel une large palette de moyens pour se déplacer. Il s'agit de trouver le juste milieu pour réussir à combiner intelligemment les différentes solutions. Il est intéressant de constater qu'en ville de Neuchâtel, 30% des ménages ne possèdent pas de voiture et que la part modale des transports publics s'élève à 25% de tous les déplacements. Au sein de mon ménage, nous n'avons pas de voiture. Je me rends au bureau à vélo, fais mes courses à pied. Pour mes déplacements professionnels, je peux utiliser l'une des voitures électriques de l'administration de la Ville de Neuchâtel. J'ai un abonnement Neuchâtelroule pour utiliser les vélos en libre partage, un abonnement Mobility que j'utilise rarement. J'utilise beaucoup l'abonnement général CFF tout comme mon mari. Nos enfants, âgés de 17 et 21 ans, ont ainsi droit à leur AG annuel pour environ 600 francs chacun, disposant donc d'une liberté extraordinaire. Si j'achète un meuble, je me le fais livrer ou alors loue un véhicule utilitaire. Je trouve cela bien plus pratique qu'une voiture individuelle ! *C.O.* : A mon sens, c'est avant tout l'accessibilité qui est importante. Il s'agit de soigner les détails comme par exemple le stationnement des vélos à l'abri, le fait de pouvoir prendre son vélo dans le bus. Il est nécessaire d'améliorer au maximum l'accès aux différents moyens de transport. Des mesures pragmatiques peuvent faciliter leur utilisation. *C.G.* : L'application Fairtiq est une excellente solution pour se simplifier la vie, et ne plus s'embêter avec les automates de transports publics à travers toute la Suisse. A Neuchâtel, nous avons la chance de disposer d'un super réseau de transports publics. Le bon junior donne accès à un abonnement annuel Onde verte à moitié prix pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Les adultes, eux, peuvent bénéficier d'un abonnement annuel zones 10 et 11 au tarif junior. Pour améliorer encore, il faut penser la mobilité dans une optique de porte à porte. Ainsi, les correspondances pourraient parfois être améliorées. Avec les mesures du projet d'agglomération voté lundi soir, les aménagements autour de la gare fluidifieront le trafic dans le secteur. La politique de mobilité de la Ville de Neuchâtel amène petit à petit ses effets. Si la part modale du vélo est difficilement quantifiable, le système de location Neuchâtelroule enregistre chaque année de nouveaux records de fréquentation. Grâce à cet important succès, le statut du vélo gagne en légitimité sur le territoire communal. Ce qui permet de solliciter des crédits pour créer des stationnements pour les vélos et des itinéraires cyclables le long de l'avenue de la gare notamment. Il est par ailleurs intéressant de constater que le nombre d'abonnements généraux annuels CFF croît de quelque 100 unités chaque année depuis 2010. Preuve que les mentalités et les possibilités évoluent ! *C.O.* : Lorsque j'habitais à San Francisco, je me déplaçais souvent à vélo. Si c'est possible dans une ville pentue comme San Francisco, je pense que ça l'est également à Neuchâtel ! Il est toujours possible d'apporter des améliorations en continu. Dans la mobilité du futur, la voiture individuelle cèdera sa place au « car sharing ». L'avenir est au vélo, aux transports publics et à la multimodalité.

**Le groupe PopVertSol a déposé plusieurs demandes auprès du Conseil communal pour favoriser le bio dans l'agriculture. Véritable solution pour protéger l'environnement ou effet de mode ?** C.O. :

C'est une véritable solution pour nous protéger nous et la nature. L'agriculture biologique fait l'objet d'un large consensus au sein du Conseil général. La population souhaite en finir avec cette utilisation nocive de pesticides. A Neuchâtel, la moitié des vins est déjà cultivé de manière biologique. C.G. : En Ville de Neuchâtel, 3'000 citoyens ont signé la pétition pour « une Suisse libre de tout pesticide de synthèse ». C.O. : La population a bien compris que l'agriculture biologique est bien plus rentable économiquement et écologiquement. Le bio constitue un choix responsable pour les générations futures. A nous de le rendre accessible et de faciliter sa diffusion dans les commerces. Les Verts souhaitent véritablement mettre cette solution à la portée de tous. C.G. : Non seulement c'est une véritable solution, mais en plus la mode est avec nous ! Les potagers urbains comme ceux de Pierre-à-Bot illustrent bien cette tendance à vouloir cultiver soi-même et près de chez soi. Par ailleurs, d'autres potagers de ce type se mettent en place.

**Le dossier relatif à la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a connu un récent rebondissement avec l'annulation par le Tribunal fédéral du vote de la commune de Peseux, qui avait fait capoter le projet. Quel regard portez-vous sur cette affaire ?**

C.O. : Ensemble, nous sommes toujours plus forts ! Cette nouvelle ouverture constitue une opportunité à saisir ! C.G. : Le Conseil communal a déjà pu rencontrer des membres des exécutifs des autres communes concernées par le projet de fusion. C'est une extraordinaire occasion de relancer le processus et de signaler notre ouverture aux communes voisines. En acceptant à hauteur de 73% le projet de fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, les habitants de la ville de Neuchâtel nous ont clairement donné le mandat de travailler pour ce rapprochement.

**Quant au projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Avez-vous bon espoir qu'il se concrétise une bonne fois pour toutes durant la présente législature ?**

C.G. : Le Conseil communal est impliqué au grand complet dans ce projet. Nous voulons aménager un grand et magnifique parc avec un bien meilleur accès au lac. Les architectes ont travaillé certains aspects de leur projet, afin de rendre le lieu à la fois splendide et populaire. Les premières réalisations devront se concrétiser dès 2020. Donc le projet est en bonne voie. C.O. : Le Conseil général soutient le Conseil communal sur ce projet. Les groupes politiques ont largement accepté les crédits d'étude, et nous veillerons à l'avancement des premières réalisations, selon le calendrier annoncé.

**Le programme politique de la Ville de Neuchâtel place la législature 2018- 2021 sous le signe de l'eau. Cet élément est-il suffisamment préservé et mis en valeur en ville de Neuchâtel ?**

C.O. : Le Conseil général traitera prochainement une demande de crédit pour équiper la Step, afin d'éliminer les micropolluants dans les eaux usées. Il est évident que nous devons livrer l'eau propre aux habitants, mais je suis d'avis qu'il est urgent de comprendre d'où proviennent ces micropolluants, et de les éliminer à la source. La pollution de l'eau, de l'air, les déchets qui finissent dans le lac : tout va ensemble. En ce sens, le programme Nature en ville revêt une importance capitale. La végétalisation de la ville serait aussi une mesure peu coûteuse à envisager en regard à ses nombreux bienfaits, notamment sur la qualité de l'air. C.G. : De l'eau du lac à l'eau potable, en passant par la pluie : l'eau est fondamentale. Nous disposons d'une eau potable extraordinaire grâce à des sources d'excellente qualité. D'ailleurs, un micro-crustacé, Gelyella, survit depuis plus de 20 millions d'années dans les réservoirs d'eau souterrains proches de l'Areuse. Une exposition y est consacrée à la Maison de la nature à Champ-du-moulin (voir en page 16). Il est de notre responsabilité de mieux aménager la ville, afin de favoriser la biodiversité. Des toits peuvent être végétalisés et nous devons traiter les « îlots de chaleur », soit réduire les surfaces stériles, bétonnées et imperméables.

**Comment interprétez-vous la devise de Neuchâtel « Art de vivre et innovation » ?** C.O. : La qualité de vie est exceptionnelle à Neuchâtel ! Vivre dans un tel cadre est inspirant ! Je suis convaincue qu'en profitant de tous les atouts de cette magnifique ville, le bien-être contribue à la créativité dans le cadre du travail. C'est ce milieu qui favorise l'innovation ! Neuchâtel est aussi très ouverte au monde : elle accueille quantité d'immigrants, dont je fais partie. Ce mélange d'idées et de cultures favorise le dynamisme de la ville. C.G. : Je trouve également que la qualité de vie à Neuchâtel est fabuleuse ! J'apprécie les contrastes de cette ville : un fond historique solide, avec ces vieilles pierres jaunes que l'on peut toucher, Microcity, qui abrite des chercheurs à la pointe des microtechniques, mais aussi des traditions viticoles ancestrales, qui séduisent comme le NIFFF. Et quel bonheur de pouvoir se rendre au travail à vélo le matin, le long de ce magnifique lac.

**Le groupe PopVertSol a déposé plusieurs demandes auprès du Conseil communal pour favoriser le bio dans l'agriculture. Véritable solution pour protéger l'environnement ou effet de mode ?** C.O. : C'est une véritable solution pour nous protéger nous et la nature. L'agriculture biologique fait l'objet d'un large consensus au sein du Conseil général. La population souhaite en finir avec cette utilisation nocive de pesticides. A Neuchâtel, la moitié des vins est déjà cultivé de manière biologique. C.G. : En Ville de Neuchâtel, 3'000 citoyens ont signé la pétition pour « une Suisse libre de tout pesticide de synthèse ». *Anne Kybourg*

## **Christine Gaillard présidente de la Ville** No 21, 04.07.18



Pour sa photo officielle de l'été 2018, le Conseil communal a choisi le quai Ostervald, prisé autant des habitantes et habitants que des touristes et des étudiants.

Lors de sa séance de lundi matin, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a procédé à la désignation de son bureau pour la période administrative 2018- 2019. Christine Gaillard accède à la présidence dès aujourd'hui jusqu'à l'été 2019. Thomas Facchinetti accède à la vice-présidence. Après avoir assuré la présidence du Conseil communal depuis le 1er janvier 2017, M. Fabio Bongiovanni passe ainsi le témoin à sa collègue Christine Gaillard. A l'exécutif depuis 2011, la conseillère communale préside le collège pour la deuxième fois, après avoir endossé ce titre en 2014-2015. Mme Gaillard dirige, depuis le 1er janvier 2018, les sections de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Environnement.

Le Conseil a également nommé à la vice-présidence Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et de l'intégration, des Sports et du Tourisme de la Ville. M. Facchinetti est conseiller communal depuis 2012. La répartition des sections reste inchangée : Fabio Bongiovanni est en charge des Finances, des Ressources humaines et de l'Economie, Violaine Blétry de Montmollin est directrice de l'Agglomération, des Infrastructures et de la Sécurité, et Anne-Françoise Loup est responsable de l'Education, de la Santé et de l'Action sociale.

Changement de présidence en vue également au Conseil général, où selon toute vraisemblance, Antoine de Montmollin (PS) cédera sa place de président à l'actuelle première vice-présidente Charlotte Opal (groupe PopVertSol) lors de la séance du 2 juillet prochain.

## **Favoriser des choix éthiques et durables - Charlotte Opal No 23, 29.08.18**

**« Nous sommes souvent démunis face à ces problématiques globales, et ne savons que faire. »**

Peut-être que certains d'entre vous, comme moi, ont-ils dû changer leurs plans de vacances à cause des feux qui ont ravagé et ravagent encore les forêts de la planète ? De la Suède à la côte ouest des Etats-Unis en passant par le Portugal et l'Espagne, des centaines de milliers d'hectares de forêts sont partis en fumée, asséchés par le changement climatique. Les feux ont contribué à leur tour au changement climatique, par le CO2 qu'ils ont relâché. Nous sommes souvent démunis face à ces problématiques globales, et ne savons que faire. Cela étant, j'ai aussi eu le loisir de découvrir, pendant mes vacances, de nombreuses petites initiatives émanant de simples citoyens comme vous et moi, qui choisissent un mode de consommation plus en harmonie avec la nature. Cela va du restaurant qui ne propose plus de pailles en plastique, un café qui utilise des tasses compostables, ou une cliente au marché qui vise le bio et artisanal plutôt que le chimique et l'industriel. Ce sont ces petits actes des citoyens, des entreprises, ou d'associations qui feront que nous pourrons stopper la barque avant le grand Niagara final. Cet automne, lors du scrutin du 23 septembre, nous aurons l'opportunité de faire un choix individuel qui contribuera à ralentir déjà un peu le bateau : voter oui à l'initiative pour des aliments équitables. En soutenant une nourriture régionale, écologique et de saison, l'initiative permettra une contribution claire à la protection climatique et à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat. Elle touche non seulement aux aspects climatiques et environnementaux de notre nourriture, mais également à des aspects plus éthiques, demandant à la Confédération d'encourager des relations plus respectueuses envers les paysans et les animaux qu'ils élèvent. Plus de la moitié de la nourriture que nous consommons provient de l'étranger. En Suisse, nous souhaitons des salaires dignes pour nos paysans, la protection de leur santé, et le traitement éthique des animaux d'élevage. Pourquoi ne pas étendre cela aux paysans et animaux d'ailleurs ? Jamais n'accepterions-nous que des réfugiés trafiqués et exploités récoltent des légumes dans le Seeland voisin. Pourquoi alors importer une tomate produite sous de telles conditions en Italie ou en Espagne ? L'initiative propose d'appliquer les mêmes standards pour les producteurs suisses que pour les pays exportateurs. Non seulement, cela est plus juste pour nos paysans, qui seront moins défavorisés sur les marchés, mais cela reflètera surtout un sens de l'éthique de nos citoyens, afin qu'humains et animaux soient traités avec le même respect, où qu'ils soient. Certes, nous sommes tous paralysés par l'avalanche de mauvaises nouvelles, et surtout en cette année 2018, un triste grand cru. Toutefois, en changeant notre propre consommation, nous avons l'opportunité d'influer sur le discours ambiant, d'amener l'humain à vivre en phase avec la nature et son prochain. Voter oui à l'initiative des aliments équitables le 23 septembre obligera la Confédération à favoriser les choix éthiques et durables, afin que la Suisse soit plus en adéquation avec ses valeurs fondamentales du respect mutuel.

## **Un passage au bio bon pour l'image - Nicolas de Pury No 31 - 29.10.18**

**« Le passage en bio donnera une nouvelle image positive des Caves à l'heure où il nous faut revoir le positionnement de l'entreprise dans un marché difficile »**

C'est historique ! Lors de sa dernière séance, le Conseil général a pris acte à l'unanimité du rapport du Conseil communal intitulée « Caves de la Ville : en marche vers le bio ou la biodynamie ». Environ 25% du vignoble neuchâtelois est cultivé en bio aujourd'hui. Certains sont en cours de reconversion ou ne s'affilient pas à un des deux labels privés que sont Bio Suisse le Bourgeon ou Demeter pour la biodynamie. Les autres labels ne signifient pas grand-chose. Ils permettent surtout à des grands distributeurs de faire du commerce en contournant certaines règles émises par les labels de référence. A l'heure où plus de 2'000 citoyens de la Ville ont signé l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », il est important que nous suivions le mouvement. Même si c'est sur un rythme qui colle bien à l'expression : « Hâte-toi lentement ! » Les dernières études comparatives entre les cultures bio et traditionnelles démontrent que les coûts spécifiques parlent en faveur du bio. L'augmentation de la main-d'œuvre et de frais de traction sont compensées par un apport de subventions supplémentaires. Mais il y a, il est vrai, une baisse

de rendement de la récolte de 10 à 20%. Avec un risque plus élevé pendant la phase de transition. Certains travaux du sol spécifiques et des apports d'amendements demeurent nécessaires. Une réponse à cela concerne les aspects qualitatifs. Les cultures en bio sont plus belles que les traditionnelles. Tout ne s'explique pas mais c'est ainsi. Toujours sur le plan qualitatif, le vin à tirer ne sera que meilleur. Le passage en bio donnera une nouvelle image positive des Caves à l'heure où il nous faut revoir le positionnement de l'entreprise dans un marché difficile. Sans oublier une stratégie sur le long terme qu'il faut clarifier. Rappelons-nous, il y a une génération, les Neuchâtelois s'identifiaient à l'image des Caves de manière beaucoup plus forte qu'aujourd'hui. Le chef de culture et le maître de chai d'alors n'y étaient pas pour rien. A méditer !

## **Une ville à 30 km/h ! Jacqueline Oggier Dudan No 33, 14.11.2018**

**« Réduire la vitesse du trafic est indéniablement la mesure la plus efficace pour lutter contre le bruit. En passant de 50 à 30km/h, on diminue de moitié le volume sonore du trafic »**

Depuis que le Tribunal fédéral a tranché en faveur des zones 30 km/h sur des routes à vocation trafic en ville de Zürich et Bâle, dans le but de protéger la population contre le bruit, les initiatives pour étendre les zones 30 se multiplient dans toute la Suisse. Et bientôt aussi en ville de Neuchâtel puisque notre proposition d'étudier son extension à toutes les rues communales a été acceptée largement. Pour le groupe PopVertSol, il est une évidence que la qualité de vie dans les villes passe par une réduction de la circulation et un trafic plus fluide. Avec moins d'accélération et de freinages, un trafic plus lent est ressenti comme moins nerveux, y compris par les automobilistes. Les bénéfices sont donc multiples pour le bien-être et la sécurité routière. La Ville de Berne est allée encore plus loin, en lançant cet été le projet « Parklets ». Durant deux mois, quelques places de stationnement du centre-ville ont accueilli des structures en bois avec tables, bancs, parasol et plantes vertes, invitant la population à s'y prélasser. Ces structures modulables très accueillantes et originaires de San Francisco ont déjà fait leur preuve dans des grandes villes européennes comme Stuttgart, Vienne et Londres. Voilà une idée pour les cœurs de nos quartiers que nous souhaitons voir revivre ! Raison pour laquelle nous proposons, en plus, d'instaurer des zones à 20 km/h et des zones de rencontre dans les cœurs de tous nos quartiers. Réduire la vitesse du trafic est indéniablement la mesure la plus efficace pour lutter contre le bruit. En passant de 50 à 30km/h, on diminue de moitié le volume sonore du trafic. S'y ajoute un bénéfice économique, puisque les revêtements anti-bruit ont une durée de vie de 8-10 ans contre 20 ans pour les revêtements traditionnels. En faisant preuve d'innovation, Neuchâtel pourrait devenir la première ville suisse à 30 km/h !

## **Belles fêtes à toutes et tous ! - Jacqueline Oggier Dudan No 35, 12.12.2018**

**« L'encouragement des transports publics, au même titre que la promotion des déplacements à vélo et à pied, est justement une valeur qui nous est chère. »**

L'année 2018 était riche en événements politiques et en nombre de séances de commissions pour nous, les membres du Conseil général de votre ville. Pas toujours facile de garder le cap de ses convictions, devant trouver des compromis pour faire avancer les projets. Nous sommes néanmoins contents et satisfaits d'avoir défendu les valeurs qui nous sont chères, que ce soit au niveau environnemental ou social, à chaque occasion qui se présentait ! L'année s'achève par l'adoption du budget de la Ville pour 2019. Là non plus, nous n'étions pas satisfaits avec la version présentée. Nous avons cependant majoritairement adhéré au compromis trouvé en commission financière, les points essentiels de discorde ayant été repris, à savoir le refus de la baisse des allocations familiales pour le personnel de la Ville et le maintien de la participation financière aux abonnements mensuels d'Onde Verte. L'encouragement des transports publics, au même titre que la promotion des déplacements à vélo et à pied, est justement une valeur qui nous est chère. Cette fin d'année est aussi marquée par les belles illuminations de Noël qui nous font tous rêver,

petits et grands. Mais elles nous font aussi penser qu'il devient urgent de s'attaquer à la pollution lumineuse dans nos villes. Elle est, en effet, suspectée d'altérer le système hormonal et la sécrétion de mélatonine qui affecte le sommeil, la libido, le vieillissement, le système immunitaire voire même le développement de tumeurs. Elle serait également soupçonnée d'être une cause supplémentaire du diabète. Et elle est la seconde cause de disparition des insectes et des oiseaux qui s'en nourrissent, juste après les pratiques agricoles et la disparition des milieux naturels. Rappelant qu'en moins de 30 ans, 82% des insectes et 40% des oiseaux ont disparu. Nous n'avons donc pas fini de nous engager pour la nature, l'environnement et le bien-être de nous toutes et tous. Nous le ferons avec tout autant d'engagement l'année prochaine et vous adressons, de tout cœur, les meilleurs vœux pour 2019! Que les fêtes soient belles, qu'elles illuminent vos cœurs et fassent briller les yeux des enfants !



*Derrière : François Chedel, Michel Favez, Jacqueline Oggier Dudan, Hélène Dédéric Silberstein, Nicolas de Pury  
Devant : Johanna Lott Fischer, Jean-Luc Richard, Charlotte Opal, Martha Zurita*